

AVIS IMPORTANT

**À TOUS LES AUXILIAIRES (MOINS DE 5 ANS D'ANCIENNETÉ)
 MEMBRES DU FSMA**

**RÉGIME OBLIGATOIRE D'ASSURANCE-VIE DE BASE,
 ASSURANCE MORT OU MUTILATION PAR ACCIDENT (MMA)
 ET INVALIDITÉ LONGUE DURÉE**

**AJUSTEMENT DES PRIMES
 AU 1^{er} NOVEMBRE 2009**

Lors du changement d'assureur, le 1^{er} juillet 2007 (de la *Sun Life* à la *SSQ Groupe financier*), les taux des primes ont été garantis pour une période de 18 mois. Nous avons finalement obtenu que nos membres puissent profiter de ces mêmes taux pour une période totale de 28 mois. Toutefois, compte tenu de la date de renouvellement du contrat, nous sommes contraints de majorer à la hausse, à compter du 1^{er} novembre prochain, les primes du régime précité.

Étant donné que la prime reliée à l'invalidité longue durée varie selon la prestation mensuelle établie, elle est calculée à partir du salaire moyen reçu au cours des douze (12) dernières semaines. À cet effet, les montants des retenues prélevées à la source seront les suivants.

Salaire hebdomadaire moyen (par semaine)	Prestation établie à...	Invalidité longue durée prime hebdomadaire	Assurance- vie /MMA prime hebdomadaire	À compter du 1 ^{er} novembre prime hebdomadaire totale	Prime hebdomadaire avant le 1 ^{er} novembre 2009
		Plus		=	
Jusqu'à 440\$/sem.	950\$/sem.	3,58\$/sem.	0,53\$/sem.	4,11\$/sem.	3,59\$/sem.*
441\$ à 640\$/sem.	1350\$/sem.	5,09\$/sem.	0,53\$/sem.	5,62\$/sem.	4,86\$/sem.*
641\$ et plus/sem.	1900\$/sem.	7,17\$/sem.	0,53\$/sem.	7,70\$/sem.	6,68\$/sem.*

*La prime pour l'assurance invalidité longue durée est passée de 3,09\$ à 3,58\$; de 4,36\$ à 5,09\$ et de 6,18\$ à 7,17\$, tandis que la prime pour l'assurance-vie est passée de 0,50\$ à 0,53\$.

Pourquoi cette augmentation?

Deux facteurs, sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, sont à l'origine de cette majoration :

- ❖ le vieillissement du groupe d'individus couverts par le régime entraîne une augmentation des primes de l'ordre de 10% et;
- ❖ alors que les sommes, mises en réserve par les assureurs pour le paiement des prestations, n'ont pas connu les rendements financiers estimés étant donné la chute de la valeur des placements due à la crise économique, l'industrie de l'assurance a procédé à un réajustement général des taux des primes qui mène à une hausse de plus ou moins 5 %.

Malgré cette hausse totale, les nouveaux taux demeurent inférieurs de 15 % à ceux reçus de la *Sun Life*, en 2007. Cela dit, lorsque nous retournerons en appel d'offres, ce qui est prévu pour octobre 2010, soyez assurés que nous veillerons à obtenir les meilleurs taux pour les protections offertes.